

Edito de M. l'inspecteur d'académie

La co-éducation est un sujet d'importance qui revêt un caractère fondamental dès l'école maternelle. Elle permet à l'enfant de devenir élève et de comprendre petit à petit les enjeux de la société dans laquelle il évolue, tout d'abord au travers de l'école et des apprentissages qu'il construit, mais ensuite, au-delà pour sa formation de futur citoyen.

C'est avec plaisir que je vous adresse cette **mallette co-éducation 06** issue d'un travail partenarial sur l'année scolaire 2024 – 2025 ayant regroupé des personnels de l'Education nationale et des partenaires (PMI 06, ASL 06, CAF 06, CODES 06 , Canopé 06 et commune de Nice) pour aboutir à un ensemble de ressources sur des thématiques comme :

- l'accueil et la séparation de l'enfant
- l'activité physique : bouger
- la continence
- le développement de l'enfant - le cerveau
- les écrans
- le sommeil
- le vivre ensemble et l'EVAR (S).

Cette mallette doit vous permettre au niveau des directions, tout d'abord de piloter ce sujet qui permet de mieux faire réussir vos élèves mais aussi et surtout de favoriser leur bien-être à l'école maternelle. Au niveau de l'équipe enseignante cette mallette peut se décliner dans le cadre de « cafés des parents d'élèves » sur quelques thématiques annuelles traitées par exemple lors du temps des APC (activités pédagogiques complémentaires). Elle permet enfin d'inclure également les parents d'élèves délégués lors de temps d'animations de café des parents d'élèves à destination des familles pour renforcer encore cette co-éducation et **faciliter la transition pour les familles entre la posture de parents d'enfants à parents d'élèves**. Pour chaque thématique un document (sur fond vert à destination des parents d'élèves) résume les notions à retenir ou encore l'état de la recherche actuelle par rapport à la question traitée et présente aussi quelques ressources pour vous aider conjointement, équipe pédagogique et parents à aller plus loin.

Je vous en souhaite une bonne utilisation et forme le vœu ainsi de renforcer encore le lien qui unit l'Education nationale avec les familles de vos élèves.

En vous remerciant pour votre implication.

signé Laurent Le Mercier
Inspecteur d'académie du département
Des Alpes-Maritimes